

Réunion du Conseil d'Administration du 19 Janvier 2023

Point sur : projet de réfection du déversoir

A.S.M.E. Réunion du CA 19 01 2023

Projet réfection déversoir :

1- Contexte (1/2)

- **Classement Natura 2000 depuis 1975 « Rivières du Loing et du Lunain » au titre de la directive européenne « Habitat-Faune-Flore » (protection d'espèces piscicoles à intérêt communautaires, d'habitats communautaires) d'où nécessité de protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides , passes à poissons ...**
 - **Le Loing est classé en liste 2 (2 -ème cat piscicole) selon code de l'environnement visant à la restauration de la continuité piscicole pour les espèces cibles : anguilles, brochets, truites ... => enjeu migrateur**
 - **Site hydraulique: moulin (transformé en appartements) et déversoir très dégradé avec chute importante entre 1m et 2m ; devenu dangereux (utilisé par baigneurs, pas d'entretien) => risque de rupture et obstacles à continuité écologique**
 - **Objectifs environnementaux :obligation de résultats en 2027: stopper toute dégradation des eaux, parvenir au bon état quantitatif et qualitatif d'ici 2027**
 - **Ce déversoir appartient à une personne, qui ne bouge pas, malgré la mise en demeure depuis plusieurs années par l'EPAGE (Et. Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) de se mettre aux normes selon directive cadre sur l'eau 23/10/2000.**
- => un contexte qualifié de « perturbé » du fait de la présence d'obstacles hydrauliques, navigations, artificialisation des berges, pollutions agricoles et urbaines diffuses + dangers baignades et sur fréquentation**

1- Contexte (2/2)

- Devant l'inaction du propriétaire actuel et le caractère dangereux du déversoir l'EPAGE se substitue pour demander dans un 1er temps un diagnostic de l'état du déversoir et une étude de restauration écologique suivant plusieurs scénarii.

=> Etude de 3 scénarii d'aménagement et mise en place de Comités de Pilotage (COFIL)

- Participants aux COFIL: mairies de Montigny, La Genevraye ,Comité du Bassin , DDT 77, FFCK, moulin de Montigny , riverains, Top Loisirs Nature Evasion, comité IDF CK, Eau de Paris , Inspection des sites de Seine et Marne , Fédération de Pêche 77 ,association l'AULNE...
EPAGE du Bassin du Loing , maitre d'ouvrage et CE3E (Cabinet d'études retenu)

- Timing COFIL (proposé par CE3E)

Juillet 2021: étude portant sur la restauration de la continuité écologique du Loing => COFIL1

Mars 2022 : état des lieux et diagnostic => COFIL 2

Septembre 2022 : présentation / esquisse de 3 scénarii suite aux enquêtes et relevés sur le terrain/incidences/examen des avantages et inconvénients.

- Scénarii numérotés de 1 à 3 en fonction de leur **ambition écologique** (1 la plus élevée) .

Remarque : peu de montignons informés de ce projet; quid des autres parties prenantes ?

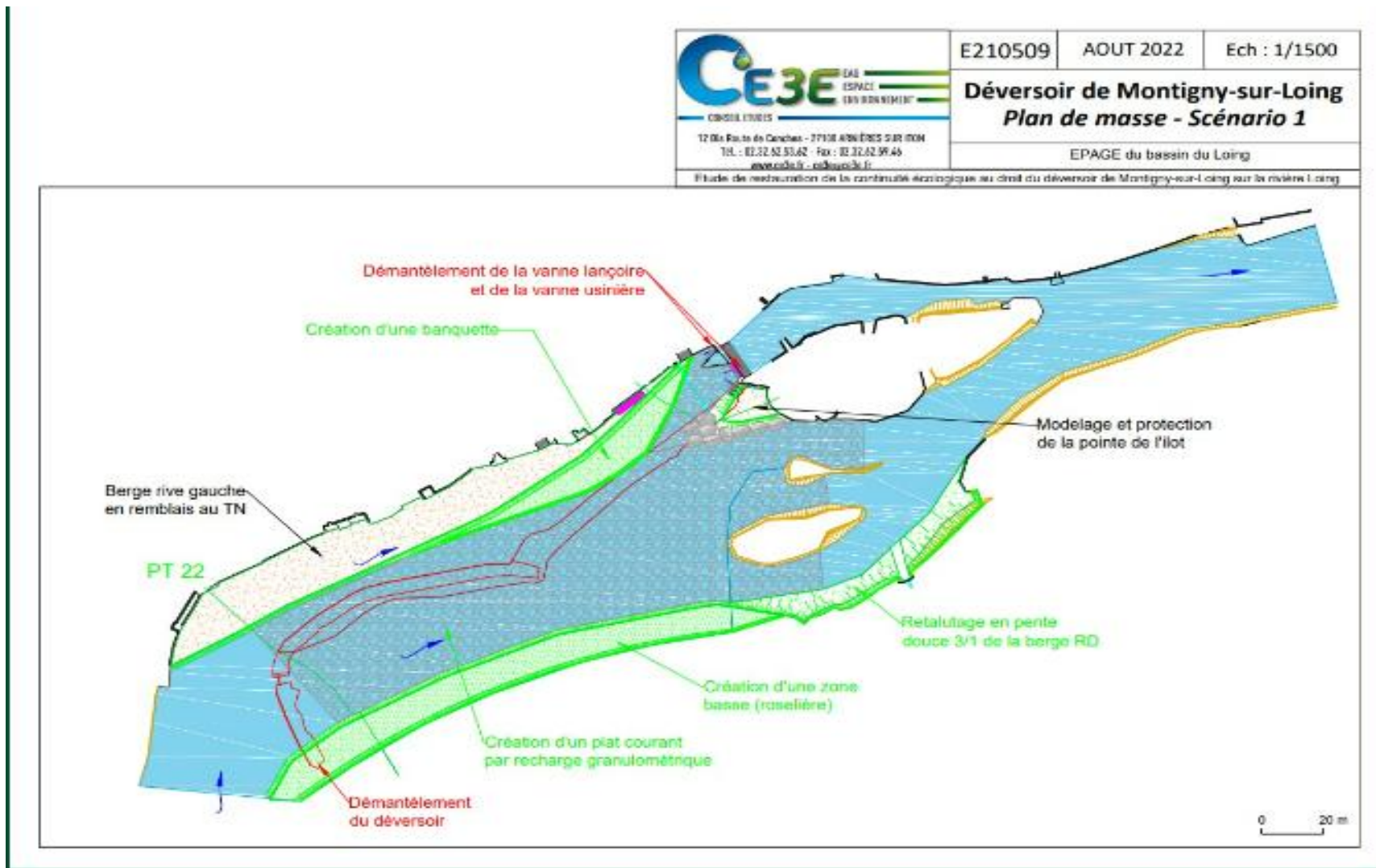
2 - Scenarii

Scénario 1: Arasement total de la digue et démantèlement des ouvrages vannés/ aménagements connexes

- ▶ entraîne une diminution de la hauteur du Loing d'1,50 m (baisse de niveau jusqu'à environ 4km en amont) , profond remaniement du fond de la rivière, création d'une roselière en rive droite, berge en rive gauche en remblais sur plus de 20m,
- ▶ aménagement de radiers pour amoindrir l'abaissement du fil d'eau et créer du dynamisme d'écoulement .Restauration des berges artificielles sur des zones à enjeux intégralement prise en charge ; les riverains seraient aidés financièrement par l'EPAGE, mais avec des critères sélectifs semblant exclure les berges non habitées.
- ▶ permet de restituer la continuité écologique pour la migration des poissons,
- ▶ solution la moins onéreuse puisque prise en charge en grande partie par l 'Etat
- ▶ Induit une transformation du paysage (lit décalé) d'où aménagements complémentaires
- ▶ Risque non évalué pour fondations des maisons/constructions bordure de rivière

2 - Scenarii

Scénario 1: Arasement total de la digue



2 - Scenarii

Scénario 2: Arasement partiel de la digue et restauration des ouvrages vannés

- ▶ entraîne une baisse du niveau d'environ 0,80 mètres en amont sur 3,5 Km , avec des conséquences moindres que dans le cas précédent mais quand même réelles pour les riverains.
- ▶ Aménagement des berges non naturelles
- ▶ Pas de radiers
- ▶ Création de passes à poissons (anguilles, continuité piscicole) et dispositif de pré barrages étageant la chute globale en chute de moins de 20 cm.
- ▶ création d'un canal pour les canoës, aménagements des rives en tête de la digue coté prairie
- ▶ création d'un pré-barrage où démarrerait les passes à anguilles et à canoës.

2 - Scenarii

Scénario 2: Arasement partiel de la digue

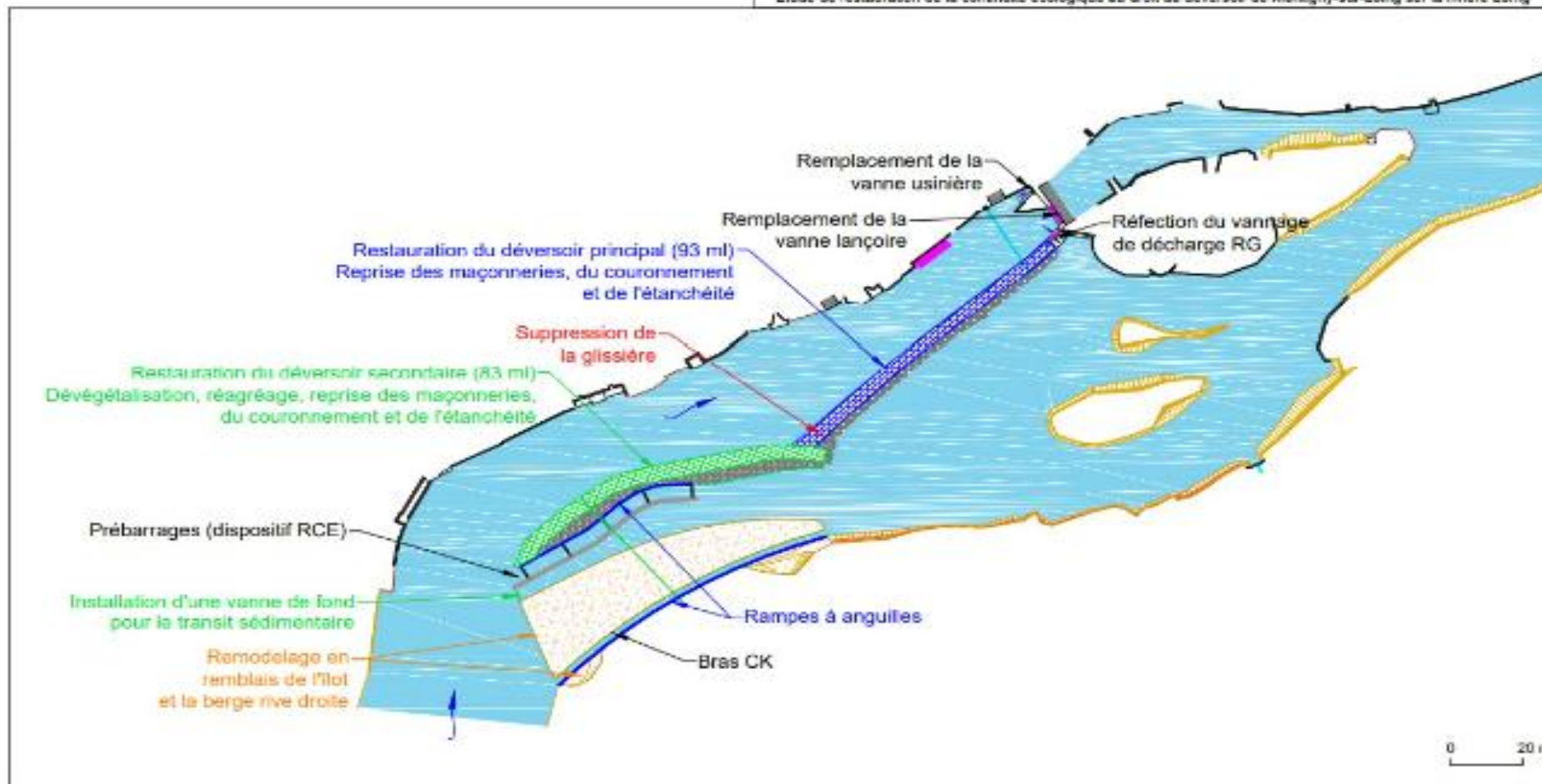


E210509 | Aout 2022 | Ech : 1/1500

Déversoir de Montigny-sur-Loing Plan de masse - Scénario 2

EPAGE du bassin du Loing

Etude de restauration de la continuité écologique au droit du déversoir de Montigny-sur-Loing sur la rivière Loing



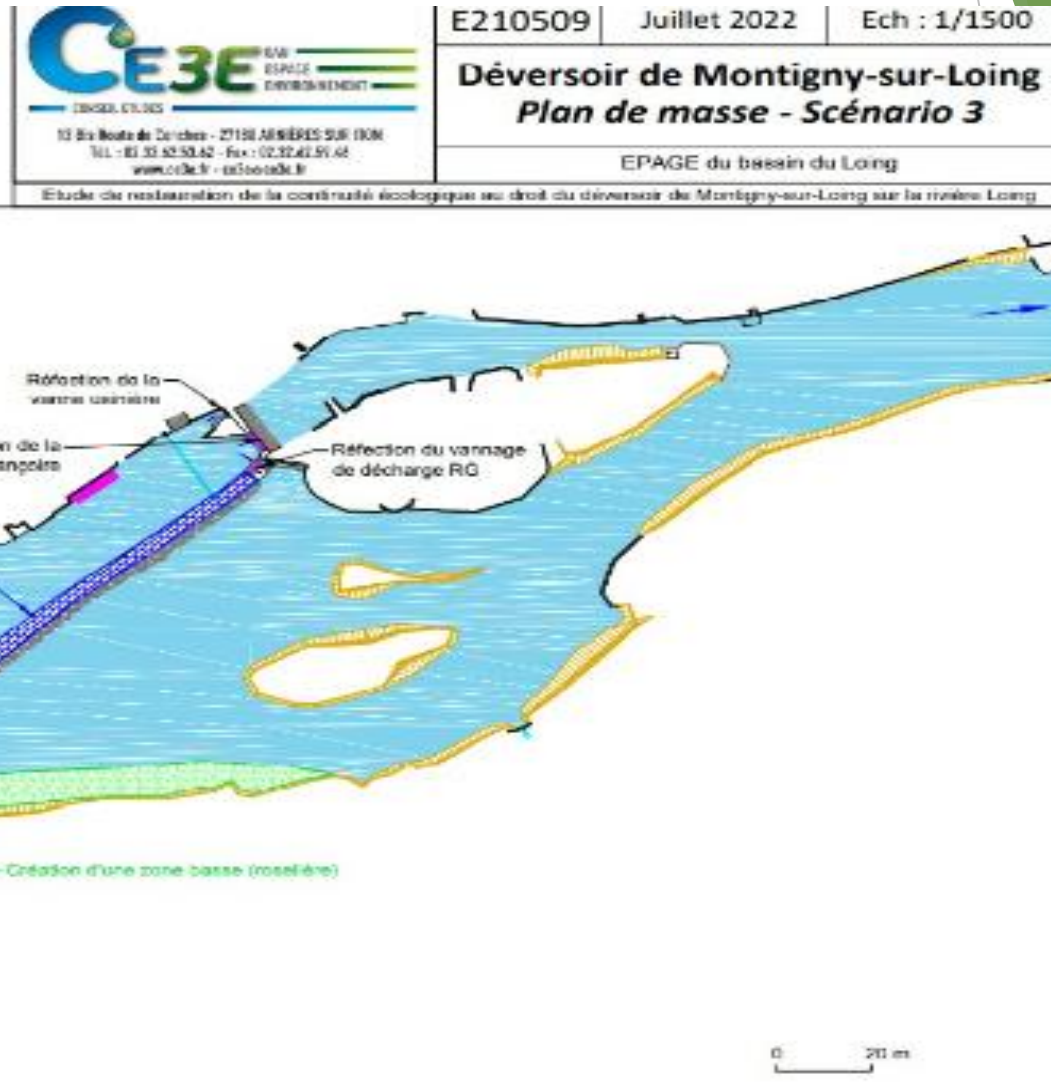
2 - Scenarii

Scénario 3: Restauration de la digue et aménagements

- ▶ Maintien du niveau actuel du Loing en amont
- ▶ Un plus grand nombre de pré barrages (chute à étager plus importante)
- ▶ Création d'une passe à canoës et de plusieurs passes à poissons (continuité piscicole),
- ▶ aménagements des berges coté prairie
- ▶ création d'une roselière rive droite aval pour limiter l'accès à la baignade

2 - Scenarii

Scénario 3: Arasement partiel de la digue



3 - Récapitulatif financier

	RC1 Dérasement du déversoir + radiers + berges artificielles et naturelles	RC2 Arasement partiel et aménagements de la chute + berges artificielles	RC3 Restauration et aménagements
Durée des Travaux	24 mois	12 mois	6 mois
Cout TTC sans option	1 268 976 €	2 164 140 €	2 817 276 €
Reste à charge sans option	126 898 €	1 649 670 €	2 249 478 €
Cout TTC avec options	6 896 076 €	3 873 540 €	2 817 276 €
Reste à charge avec options	689 608 €	2 504 370 €	2 249 478 €

Financement
par EPAGE

90 %

35%

20%

Poids des options

5 627 100
81,6%

1 709 400
44,1%

567 798
20,2%

4 - Questions/remarques et Suite donnée à l'étude

- ▶ **De nombreuses questions subsistent** : aspects inondations , impact sur fondations des habitations sur sol argileux et sur niveau de la nappe phréatique, zones humides , sécheresse et débit de l'eau, options, communes de Bourron-Marlotte et Grez sur Loing concernées, qui va payer les reste à charge?...
- ▶ **Un même projet de renaturation à Moret a été abandonné** suite à l'opposition de l'ancien maire, des associations locales et de la protection des sites classés. Une nouvelle étude va être relancée par l'EPAGE , début 2023.
- ▶ **Selon l'EPAGE, « le choix définitif du scénario sera décidé par le propriétaire de l'ouvrage.** Le propriétaire actuel n'a plus l'usage des ouvrages et ne peut pas les vendre en l'état. Une négociation avec l'EPAGE est en cours. Si l'EPAGE du Loing devient propriétaire l'ouvrage, c'est à priori le scénario écologiquement ambitieux qui sera retenu. Si ce scénario est engagé, l'EPAGE a prévu de faire étudier par CE3E les travaux connexes nécessaires au projet en concertation avec le comité de pilotage et les riverains de votre association ».
- ▶ **CE3E va compléter l'étude esquisse** en étudiant la variante du scénario RCE1(RCE 4). La restitution est prévue pour début d'année 2023.